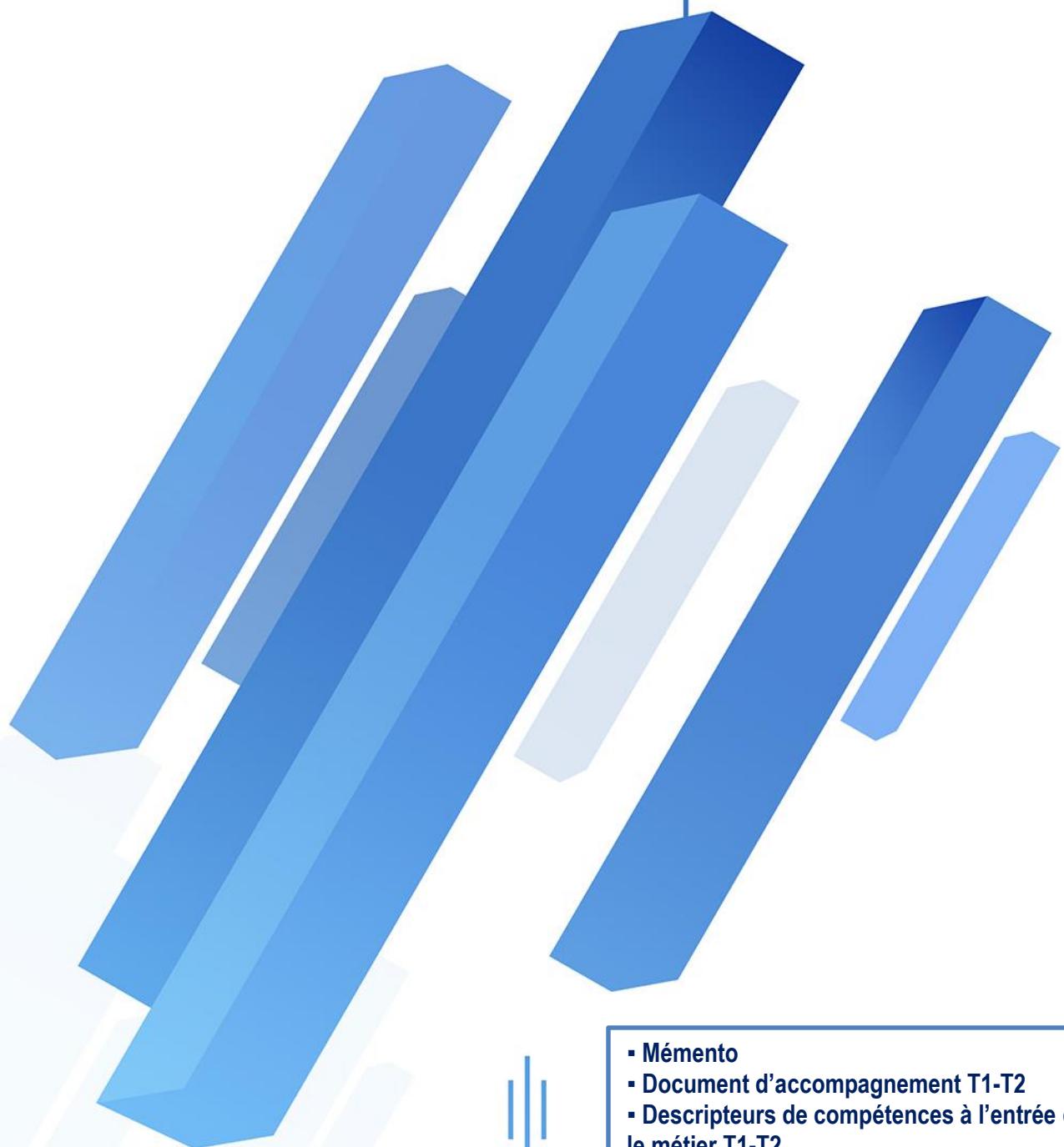


Accompagnement de l'entrée dans le métier

PE T1 – T2



- Mémento
- Document d'accompagnement T1-T2
- Descripteurs de compétences à l'entrée dans le métier T1-T2

Mémento pour l'utilisation du document Accompagnement de l'entrée dans le métier PE T1 - T2

Septembre 2019

Finalité du document

Ce dispositif d'accompagnement de l'entrée dans le métier a été rédigé pour favoriser un continuum de formation du M2 au T2. Dans le contexte de la mise en œuvre du PPCR, il contribue à la constitution de compétences professionnelles qui pourront être validées à l'occasion du premier rendez-vous de carrière.

Pour le néotitulaire comme pour l'accompagnant, la finalité de ce document est d'instaurer une compréhension commune des gestes professionnels et des valeurs sous-jacentes pour garantir une cohérence et une continuité de l'accompagnement (*outil et modalités*) au regard du référentiel de compétences du PE. Cet accompagnement est fondé sur l'interactivité et la co-construction des compétences professionnelles dans une relation de bienveillance et de confiance, tout au long du parcours de développement professionnel. La traçabilité de cet accompagnement est assurée par la mise en mémoire dans le dossier professionnel du parcours réalisé (dates, conseils et maîtrise des compétences, visa de l'IEN).

Les Enjeux de l'accompagnement de l'entrée dans le métier

⊕ Enjeux pour le néotitulaire

- Poursuivre son processus de développement professionnel engagé en M1 ;
- S'impliquer et se responsabiliser dans son parcours professionnel ;
- Réfléchir au plus proche de son activité pour envisager des alternatives de pratiques possibles et prendre conscience de l'évolution de ses compétences professionnelles.

⊕ Enjeux pour l'accompagnant

- Développer l'analyse réflexive du néotitulaire et son implication dans son développement professionnel en valorisant les points d'appui ;
- Envisager différentes modalités d'accompagnement : visites, échanges, rencontres, auto et co-positionnements, retours réflexifs immédiats, différés, perspectives d'évolution, propositions de formation, de ressources, etc ...
- Faciliter les échanges d'informations dans le cadre d'un accompagnement concerté au sein de l'équipe de circonscription.
- Garantir la continuité du parcours du néotitulaire, dans la circonscription ou hors de la circonscription quel que soit l'accompagnant ;
- Assurer la responsabilité de l'accompagnement dans la durée, dans le cadre de la traçabilité de celui-ci dans le temps.

L'architecture du document

⊕ Une page de garde :

- qui fait apparaître les moments-clés du parcours d'accompagnement (*dates, visites, rencontres*) ;
- qui rend compte de la personnalisation de l'accompagnement sur le continuum T1 - T2 ;
- qui identifie les différents accompagnants concernés CPC, CPLV, par le suivi du néotitulaire.

Un outil de co-positionnements au regard du référentiel du PE :

- qui cible et hiérarchise des compétences à développer au fur et à mesure du parcours d'accompagnement (à *l'initiative du PE et/ou de l'accompagnant*) ;
- qui met en valeur les points d'appui et donne des perspectives d'évolution ;
- qui est renseigné « à 4 mains » entre le néotitulaire et l'accompagnant (*séparément et/ou ensemble et discuté*) ;
- qui se réfère aux mots-clés et au document « Descripteurs de compétences du PE T1-T2 » ;
- qui est visé et signé par le néotitulaire et le conseiller pédagogique après chaque visite ou rencontre d'accompagnement. NB : ce point est très important car il garantit la part donnée au formé vis-à-vis du formateur.

Un Compte rendu de visite formative

- qui relate les éléments factuels observés, collectés et discutés ;
- qui traduit les points d'appui et les axes de travail à mettre en œuvre ;
- qui invite le néotitulaire à rédiger une analyse réflexive, intégrée au compte rendu de visite (*bilan du néotitulaire à partir de questions proposées ou d'autres modalités*) ;
- qui est visé et signé par le néotitulaire et le conseiller pédagogique après chaque visite d'accompagnement.

Conclusion

Ce dispositif peut contribuer à la constitution d'un portfolio du PE dans la perspective du premier rendez-vous de carrière.

Le document peut également être utilisé pour :

- l'accompagnement de PE : sur demande du PE ou PE en difficulté
- des suivis de dispositifs.

Références

1. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

2. B.O. N°13 du 26 mars 2015 :

Fiche n°14 – Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier.
http://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

Cet outil d'accompagnement prend appui sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Il permet d'établir un cadre commun de référence entre tous les formateurs et d'objectiver le degré d'acquisition attendu dans le cadre de la titularisation des personnels enseignants et d'éducation, quel que soit leur parcours antérieur. Il a vocation à être transmis aux PE, comme outil d'auto-observation et d'analyse de leur pratique professionnelle au regard du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Ainsi, il prolonge la dynamique de formation initiale au-delà de leur titularisation et les accompagne lors de leurs premières années d'exercice.

3. PPCR : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

- Dossier Mieux rémunérés, mieux accompagnés, les nouvelles carrières enseignantes.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/05 - mai/28/6/Mieux-remunerees-mieux-accompagnees-les-nouvelles-carrieres-enseignantes_585286.pdf

- Guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants d'éducation et psychologues de l'Education nationale – septembre 2017

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09 - septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf



Document d'accompagnement de l'entrée dans le métier T1-T2

Page de garde, co-positionnement, compte rendu de visite formative

PE – (Titulaire T1 ou)		Année scolaire 20.. / 20..	PE – (Titulaire T2 ou)	Année scolaire 20.. / 20..	
Affectation :	Quotité de service :	Affectation :	Quotité de service :	
Inspection de l'Éducation Nationale	Circonscription	Inspection de l'Éducation Nationale	Circonscription	Inspection de l'Éducation Nationale	
Coordonnées (adresse, N° tel)	Coordonnées (adresse, N° tel)	Coordonnées (adresse, N° tel)	
Adresse du site de l'inspection : http://www.....	Adresse du site de l'inspection : http://www.....	Adresse du site de l'inspection : http://www.....	
Conseiller(s) pédagogique(s) :	Conseiller(s) pédagogique(s) :	Conseiller(s) pédagogique(s) :	
Courriel :@ac-strasbourg.fr	Courriel :@ac-strasbourg.fr	Courriel :@ac-strasbourg.fr	
Courriel :@ac-strasbourg.fr	Courriel :@ac-strasbourg.fr	Courriel :@ac-strasbourg.fr	
VISITES	Dates - CPC	Ecole / Commune	Cycle /Niveau de classe	Effectif	Eléments de contexte : organisation spatiale, aménagement matériel de classe, affichages, etc.
V1					
V2					
RENCONTRES	Dates	Objet			
R1					

CO-POSITIONNEMENTS AU REGARD DU REFERENTIEL DE COMPETENCES DU PE

POINTS D'APPUI ET PERSPECTIVES		
Compétences du référentiel du PE « C » renvoie aux compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation « P » renvoie aux compétences communes à tous les professeurs	MOTS-CLES	A co-renseigner à chaque visite, lors des rencontres formatives, lors du bilan en fin d'année, autant que de nécessaire (à renseigner « au fil de l'eau » en précisant la date / N° de la rencontre, N° de la visite)
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.		
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	CC14 : réflexion, analyse réflexive, représentation du métier, engagement, hiérarchisation des besoins, évolution, actualisation des connaissances, innovation	
Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
CC1 Faire partager les valeurs de la République CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école CC6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	CC1 liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, respect, écoute CC2 cadre réglementaire, service public, droits et obligations, sécurité CC6 cadre et règles, loyauté, équité, bienveillance, attitudes et langage, exigence, ambition, parcours	
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement		
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école	CC7 : expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, parler professionnel CC10 : conférence, Projets, cadre collectif, travail d'équipe, communication, implication CC11, CC13 : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication CC12 : valorisation, coopération, accueil, relation de confiance, écoute, dialogue, communication	

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique		Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses		Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication	
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement CC8 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	<p>P1 : didactique, programmes, cycles, socle commun, ressources d'accompagnement</p> <p>P2 : parler professionnel, écrits professionnels, développement langagier de l'enfant, objectifs langagiers</p> <p>CC8 : compétences CECRL, culture</p>	<p>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>CC3 Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>CC4 Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p>	<p>P3 : programmations, progressions, emploi du temps, documents de préparation de la classe, donner du sens, séquences, séances, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités pédagogiques, différenciation, postures professionnelles diversifiées, adaptées, compétences transversales transfert des apprentissages</p> <p>P4 : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation temps / espace / matériel / interactions, statut de l'enseignant</p> <p>P5 : modalités d'évaluation : observation, repérage, analyse anticipation, remédiation, autoévaluation, outils d'évaluation, communication des progrès à l'élève, aux parents, à l'équipe éducative</p> <p>CC3 : connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'enfant, processus d'apprentissage, verbalisation des procédures, métacognition</p> <p>CC4 : psychologie de l'enfant observation objectivée, différenciation, besoins éducatifs particuliers</p> <p>CC5 : socle commun, progressivité, parcours PEAC, PES et parcours citoyen, PPRE</p>	<p>CC9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</p>	<p>CC9 : numérique outil /apprentissage, s'informer, communiquer, former</p>

COMPTE RENDU DE VISITE FORMATIVE N° _____

ANALYSE DES SÉANCES OBSERVÉES ET MISE EN PERSPECTIVE		Lien avec référentiel de compétences
Description / Observations	Analyse Points d'appui et conseils	
Séance 1 Domaine :		
•		
Séance 2 Domaine		
•		
Séance 3 Domaine :		
•		

AXES DE TRAVAIL A METTRE EN OEUVRE	Lien avec référentiel de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • ... • ... • ... • ... 	

RESSOURCES	
-------------------	--

Le conseiller pédagogique :
date et signature

VOTRE BILAN / VOS QUESTIONS avant la transmission du compte rendu de visite formative (à insérer)	
Quels sont les éléments de l'entretien qui vous ont paru importants ?	
Quels changements allez-vous apporter à votre pratique ?	
De quelles ressources avez-vous besoin ?	
Vos questions ?	

Le titulaire :
Vu et pris connaissance le
signature



Outils d'aide au positionnement

Descripteurs de compétences, analyse de la pratique

Descripteurs de compétences à l'entrée dans le métier – Professeurs des Ecoles T1 - T2

■ L'outil détaille les compétences à l'entrée dans le métier, en prenant appui sur

- le [référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹](#) [BO n°30 du 25/07/2013]
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.htm?cid_bo=73066
- la [fiche n°14 « Descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier »](#) [BO n°13 du 26/03/2015].
http://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

Chaque compétence du référentiel est accompagnée de descripteurs et mots-clés qui en précisent les composantes à l'entrée dans le métier.
Partagés entre les accompagnants et les professeurs des écoles T1 – T2, les descripteurs de compétences permettent d'établir un cadre commun de référence.

→ Ils ne constituent pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence, dans les situations diverses liées à l'exercice du métier.
→ Ils sont parfois hiérarchisés (1,2,3, ...) quand une progression est envisagée pour le développement de la compétence.

■ L'outil a vocation à servir d'aide aux co-positionnements, tout au long du parcours d'accompagnement :

- les néotitulaires pourront régulièrement l'utiliser comme outil d'auto-observation et d'analyse de leur pratique professionnelle au regard du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- les accompagnants et les néotitulaires pourront s'y référer durant les visites/entretiens d'accompagnement et les rencontres en vue de partager leurs analyses de la pratique, d'identifier et valoriser les points d'appui, d'envisager les perspectives d'évolution dans la construction des compétences professionnelles à l'entrée dans le métier.

■ L'outil est une invitation pour le néotitulaire à prolonger cette dynamique de réflexion au-delà des premières années d'exercice afin de se constituer un portfolio et se préparer ainsi au premier rendez-vous de carrière.

¹ : Dans le référentiel et le document présent « CC » renvoie aux compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation
« P » renvoie aux compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences du référentiel du PE / Mots-clés	Descripteurs de compétences à l'entrée dans le métier
<p>Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.</p> <p>CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <p>Mots-clés : réflexion, analyse réflexive, représentation du métier, engagement, hiérarchisation des besoins, évolution, actualisation des connaissances, innovation</p>	<p>1 Exprime des attentes et des besoins de formation.</p> <p>2 Réinvestit les résultats de sa réflexion dans son action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en prenant du recul - en portant une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités. <p>Clarifie son rôle d'enseignant : postures d'enseignement, représentation du métier.</p> <p>Met en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.</p> <p>Identifie et analyse les écarts entre la conception et la mise en œuvre effective des activités d'apprentissage.</p> <p>Effectue régulièrement un retour réflexif sur sa pratique de classe.</p> <p>Tient compte des conseils qui lui sont donnés et s'efforce d'améliorer sa pratique.</p> <p>Participe activement à la formation continue.</p> <p>Réinvestit les apports de la formation continue.</p>
<p>Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</p> <p>CC1 Faire partager les valeurs de la République</p> <p>Mots-clés : liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, respect, écoute</p>	<p>1 Rappelle les règles de vie présentes dans la classe et dans l'école.</p> <p>2 Rend les échanges possibles cadrés par ces règles.</p> <p>2 Construit des règles de vie avec le groupe classe en lien avec les valeurs républicaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les fait vivre - les fait évoluer. <p>1 Favorise les prises de parole de tous les élèves.</p> <p>1 Est à l'écoute de leurs propos et les prend en compte.</p> <p>2 Fait circuler la parole, en veillant à l'expression de chaque élève, au respect mutuel lors de situations régulières d'échange.</p> <p>3 Organise différentes formes de débat.</p> <p>Connait les valeurs de la République, y fait référence dans ses enseignements notamment à travers la mise en œuvre de l'EMC.</p> <p>Engage les élèves, la classe dans des actions citoyennes qui s'inscrivent dans le parcours citoyen.</p> <p>Adopte, dans sa relation avec les partenaires et les élèves, une posture qui incarne les valeurs de la République.</p>

<p>CC2 Incrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>Mots-clés : cadre réglementaire, service public, droits et obligations, sécurité</p>	<p>Connait et respecte les obligations professionnelles statutaires de l'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses obligations au sein du service public d'éducation : ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance - la sécurité des élèves est assurée de manière continue dans tous les enseignements - le cahier d'appel est renseigné - le cahier journal est régulier et précis (objectifs ; compétences). <p>Connait les documents réglementaires à compléter : registre d'appel, règlement de l'école, projet d'école etc...</p> <p>Explique aux élèves, aux parents, aux partenaires, le sens et les enjeux de l'institution scolaire, du projet éducatif de la classe, de l'école.</p>
<p>CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p>Mots-clés : cadre et règles, loyauté, équité, bienveillance, attitudes et langage, exigence, ambition, parcours</p>	<p>Accueille sans discrimination les élèves, les enseignants, les parents et les partenaires.</p> <p>Prend en compte leurs propos, leurs besoins, leurs interrogations et leurs propositions.</p> <p>Agit avec bienveillance et exigence pour favoriser la construction de l'estime de soi.</p> <p>Encourage et valorise les essais, les progrès et les réussites de chaque élève.</p> <p>Sait mener un usage responsable d'Internet et des réseaux sociaux.</p> <p>Accompagne, conçoit et met en œuvre un parcours de réussite pour chaque élève en partenariat avec tout membre de la communauté éducative et en appui sur les dispositifs et outils institutionnels (PPRE, PAP, PAI, Stage de réussite, adaptation pédagogique au sein de la classe).</p> <p>Prend appui sur les dispositifs et outils institutionnels : Parcours citoyen, Parcours éducatif de santé, PEAC.</p>

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement	
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication Mots-clés : expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, parler professionnel	<p>S'exprime à l'oral et à l'écrit avec clarté et précision, dans un niveau de langue adapté, en tenant compte de son interlocuteur.</p> <p>Respecte les règles de base de la communication (accueillir, prendre en compte la parole de l'autre, savoir écouter, savoir reformuler,...).</p> <p>Porte une attention particulière à sa communication non verbale.</p> <p>Est attentif aux signes verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer.</p> <p>Formule des explications de manière claire, précise et audible.</p> <p>Utilise de façon compréhensible le vocabulaire spécifique aux différentes situations scolaires.</p>
CC10. Coopérer au sein d'une équipe Mots-clés : Cohérence, Projets, cadre collectif, travail d'équipe, communication, implication	<p>1 S'intègre dans une équipe d'école.</p> <p>2 S'implique dans le travail d'équipe (projet d'école, conseil d'école, réunions de concertation, projet collectif, décloisonnement...).</p> <p>Travaille en concertation avec son binôme (classe bilingue, temps partagés, ...).</p> <p>Met en place des outils de liaison (classeur du remplaçant, programmation, progression, ...).</p> <p>Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève (Rased, équipe mobile de sécurité, médecin scolaire...).</p>
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative Mots-clés CC11, CC13 : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication	<p>1 Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école (maire, Alsem, ...).</p> <p>2 S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter cycle et inter degré.</p> <p>3 Participe activement aux différents projets et réunions (se positionne ; est force de proposition).</p> <p>Echange et communique dans le respect des fonctions de chacun.</p> <p>Etablit une relation de confiance.</p>

<p>CC12. Coopérer avec les parents d'élèves</p> <p>Mots-clés : valorisation, coopération, accueil, relation de confiance, écoute, dialogue, communication</p>	<p>Organise des temps d'échange avec les parents : réunions institutionnelles, entretiens individuels.</p> <p>Met en place des outils de communication (<i>carnet ou cahier de liaison, ...</i>).</p> <p>Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant en veillant à leur intelligibilité.</p> <table border="1" data-bbox="282 361 489 1540"> <tr> <td>1</td><td>Explicité auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions.</td></tr> <tr> <td>2</td><td>Instaure un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque.</td></tr> <tr> <td>3</td><td>Œuvre à la construction d'une relation de confiance avec les parents (<i>co-éducation</i>).</td></tr> <tr> <td>4</td><td>Initie des actions de coopération avec les parents.</td></tr> </table> <p>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</p> <p>Mots-clés CC11, CC13 : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication</p>	1	Explicité auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions.	2	Instaure un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque.	3	Œuvre à la construction d'une relation de confiance avec les parents (<i>co-éducation</i>).	4	Initie des actions de coopération avec les parents.																	
1	Explicité auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions.																									
2	Instaure un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque.																									
3	Œuvre à la construction d'une relation de confiance avec les parents (<i>co-éducation</i>).																									
4	Initie des actions de coopération avec les parents.																									
	<p>Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique</p> <p>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mots-clés : Didactique, programmes, cycles, socle commun, ressources d'accompagnement</p> <table border="1" data-bbox="774 74 1486 1540"> <tr> <td>Maîtrise la didactique des différents domaines d'enseignement</td> </tr> <tr> <td>1</td><td>Connait les notions clés des domaines d'enseignement, pour les cycles pris en charge.</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>Identifie les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés du domaine d'enseignement.</td> </tr> <tr> <td>3</td><td>Explicité ces pré-requis avec des approches diversifiées.</td> </tr> <tr> <td>4</td><td>Maîtrise la didactique des différents domaines d'enseignement.</td> </tr> <tr> <td>5</td><td>Mobilise les compétences d'un domaine pour la mettre au service d'autre(s) domaine(s).</td> </tr> </table> <p>Maîtrise les exigences du socle et des programmes</p> <table border="1" data-bbox="1049 74 1256 1540"> <tr> <td>1</td><td>Connait le socle et son articulation avec les programmes.</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>Met en relation socle, programmes et contenus de séance.</td> </tr> <tr> <td>3</td><td>Met en relation socle, programmes, projet de réseau / projet d'école et contenus de séance, en s'appuyant sur les ressources d'accompagnement.</td> </tr> </table> <p>Maîtrise les objectifs et contenus d'enseignement</p> <table border="1" data-bbox="1262 74 1486 1540"> <tr> <td>1</td><td>Identifie et définit les objectifs d'apprentissage ; met en adéquation contenus d'enseignement et objectifs.</td> </tr> <tr> <td>2</td><td>Identifie et définit les objectifs d'apprentissage, contenus, évaluation ; les clarifie pour lui et pour ses élèves et les articule entre eux.</td> </tr> <tr> <td>3</td><td>Entre dans une démarche de projet.</td> </tr> <tr> <td>4</td><td>Inscrit les apprentissages dans un projet interdisciplinaire.</td> </tr> </table>	Maîtrise la didactique des différents domaines d'enseignement	1	Connait les notions clés des domaines d'enseignement, pour les cycles pris en charge.	2	Identifie les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés du domaine d'enseignement.	3	Explicité ces pré-requis avec des approches diversifiées.	4	Maîtrise la didactique des différents domaines d'enseignement.	5	Mobilise les compétences d'un domaine pour la mettre au service d'autre(s) domaine(s).	1	Connait le socle et son articulation avec les programmes.	2	Met en relation socle, programmes et contenus de séance.	3	Met en relation socle, programmes, projet de réseau / projet d'école et contenus de séance, en s'appuyant sur les ressources d'accompagnement.	1	Identifie et définit les objectifs d'apprentissage ; met en adéquation contenus d'enseignement et objectifs.	2	Identifie et définit les objectifs d'apprentissage, contenus, évaluation ; les clarifie pour lui et pour ses élèves et les articule entre eux.	3	Entre dans une démarche de projet.	4	Inscrit les apprentissages dans un projet interdisciplinaire.
Maîtrise la didactique des différents domaines d'enseignement																										
1	Connait les notions clés des domaines d'enseignement, pour les cycles pris en charge.																									
2	Identifie les pré-requis nécessaires à l'appropriation des notions clés du domaine d'enseignement.																									
3	Explicité ces pré-requis avec des approches diversifiées.																									
4	Maîtrise la didactique des différents domaines d'enseignement.																									
5	Mobilise les compétences d'un domaine pour la mettre au service d'autre(s) domaine(s).																									
1	Connait le socle et son articulation avec les programmes.																									
2	Met en relation socle, programmes et contenus de séance.																									
3	Met en relation socle, programmes, projet de réseau / projet d'école et contenus de séance, en s'appuyant sur les ressources d'accompagnement.																									
1	Identifie et définit les objectifs d'apprentissage ; met en adéquation contenus d'enseignement et objectifs.																									
2	Identifie et définit les objectifs d'apprentissage, contenus, évaluation ; les clarifie pour lui et pour ses élèves et les articule entre eux.																									
3	Entre dans une démarche de projet.																									
4	Inscrit les apprentissages dans un projet interdisciplinaire.																									

<p>P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots-clés : parler professionnel, écrits professionnels, développement langagier de l'enfant, objectifs langagiers</p>	<p>Maîtrise la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Offre un modèle linguistique pertinent permettant à tous les élèves d'accéder notamment au langage de l'école.</p> <p>Respecte les règles de syntaxe, orthographiques et grammaticales à l'écrit.</p> <p>Adapte son langage et sa posture à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage.</p> <p>Utilise sa voix à bon escient : volume, modulation, intonation.</p> <p>Donne des consignes / des explications claires et s'assure de leur compréhension par les élèves.</p> <p>Encourage les élèves, par un guidage bienveillant, à prendre la parole, à s'exprimer dans une langue correcte, lors de diverses situations de communication et d'apprentissage.</p> <p>Utilise, dans les écrits professionnels, le vocabulaire et la syntaxe adaptés au niveau des élèves et appropriés aux situations (corrections des travaux d'élève, LSU, carnet de liaison, etc...).</p>
<p>Repère chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Connait et reconnaît les étapes du développement langagier d'un enfant. 2 Construit des situations favorisant l'enrichissement de la langue des élèves. 3 Sollicite la prise de parole de tous les élèves. 4 Fournit un étayage adapté : reformulations et rétroactions nécessaires. 5 Articule apprentissages langagiers et disciplinaires au sein de chaque discipline. 6 Adapte son enseignement dans le cas d'élèves à besoins particuliers (allophones, ...). <p>Identifie les difficultés et alerte les personnels spécialisés.</p>	<p>Propose un enseignement régulier et conforme aux références officielles.</p> <p>Respecte une cohérence entre les objectifs, les attendus des programmes et les compétences des élèves.</p> <p>Utilise des supports et des outils variés.</p> <p>Met en œuvre des situations motivantes et qui font sens (rythmées, activités variées, projet, ...).</p> <p>Ancre les apprentissages langagiers dans la culture.</p>

Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

<p>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>Mots-clés : programmations, progressions, emploi du temps, documents de préparation de la classe, donner du sens, séquences, séances, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités pédagogiques, différenciation, Postures professionnelles diversifiées, adaptées Compétences transversales Transfert des apprentissages</p>		<p>Construit et prépare les séquences de classe et, pour cela, définit des programmations et des progressions ; Identifie les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'é�ayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.</p> <p>1 Organise et formalise par écrit la mise en œuvre de la séance, en dégageant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée.</p> <p>2 Anticipe l'engagement des élèves dans les tâches d'apprentissage proposées, en formulant par écrit des objectifs, des consignes et en étant explicite.</p>
	<p>1 Définit l'objectif d'apprentissage de la séance sur les documents de préparation.</p> <p>2 Rédige l'objectif de manière opérationnelle et évaluabile.</p> <p>3 Définit les compétences à mobiliser par les élèves pour atteindre l'objectif d'apprentissage.</p>	<p>Repère en amont les difficultés ou les erreurs potentielles pour aménager la situation proposée, envisager des alternatives éventuelles.</p>
	<p>Réfléchit à la pertinence des outils et supports proposés aux élèves.</p>	<p>Insère la séance dans une séquence d'apprentissage.</p>
	<p>Place les élèves en situation de recherche et/ou de résolution de problème.</p>	<p>Prépare des séquences d'apprentissage : découverte, apprentissage, entraînement, évaluation.</p>
	<p>Traduit les objectifs et les contenus d'enseignement ainsi que les exigences du socle, en activités réalisables par les élèves.</p>	<p>Établit une planification à l'année de la progressivité des apprentissages (= programmation).</p>
	<p>Établit une planification à court et moyen terme (par période) de ses séquences sur la base des contenus et de la nécessaire progressivité des apprentissages (= progression : décomposer les compétences attendues en fin d'année ou en fin de cycle pour définir des objectifs d'apprentissage intermédiaires).</p>	<p>Prévoit des situations permettant le transfert des apprentissages.</p>
	<p>Organise son emploi du temps en alternant les modalités de travail, les types de séances et les domaines.</p>	<p>Met en œuvre et anime des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p>
		<p>Annonce l'objectif d'apprentissage aux élèves en précisant l'enjeu (donner du sens).</p>
		<p>Mobilise régulièrement les élèves autour du sens de l'activité.</p>

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Mots-clés : programmations, progressions, emploi du temps, documents de préparation de la classe, donner du sens, séquences, séances, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités pédagogiques, différenciation, Postures professionnelles diversifiées, adaptées Compétences transversales Transfert des apprentissages

<p>1 Formule les consignes de travail et s'assure de leur compréhension par les élèves.</p> <p>2 Varie les formes de consignes de travail et s'assure de leur compréhension par différents moyens.</p> <p>3 Utilise, en complémentarité et à bon escient, différents supports de communication (affichage, tableaux, TBI, vidéoprojecteur, ...) pour permettre aux élèves de s'engager dans les situations d'apprentissage proposées.</p>	<p>Sollicite, analyse et prend en compte les réponses données par les élèves.</p> <p>Observe les élèves en action pour repérer, identifier et analyser leurs procédures.</p> <p>Adopte une posture d'étaillage pour proposer des aides différentes aux élèves en fonction de leurs difficultés.</p> <p>Pose des questions ouvertes favorisant l'explicitation de l'activité cognitive de l'élève (démarche, stratégie, procédure, ...).</p> <p>Incite les élèves à se référer aux ressources disponibles dans la classe (affichages, outils), à tisser des liens avec des apprentissages antérieurs ou avec d'autres domaines apprentissages.</p>	<p>Conduit une mise en commun efficace et qui mobilise les élèves (engagement, attention).</p> <p>Sollicite les élèves pour synthétiser les connaissances et élaborer si nécessaire une trace qui institutionnalise et garde mémoire de ce qui a été appris.</p>	<p>Utilise à bon escient les différentes modalités d'apprentissage (jeu, résolution de problèmes, répétition, ...).</p> <p>Amène les élèves à développer des méthodes de travail pertinentes.</p> <p>Favorise le plus souvent possible l'autonomie, la collaboration et la créativité des élèves.</p>	<p>Installe avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.</p> <p>S'assure de la mise en sécurité des élèves dans toutes les situations scolaires.</p> <p>Instaure et maintient un climat propice à l'apprentissage, un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.</p> <p>Valorise l'engagement, les progrès et les réussites des élèves.</p> <p>Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages.</p> <p>Adapte une organisation spatiale, temporelle et matérielle en fonction des besoins des élèves et des activités proposées.</p>	<p>Envisage une alternance des modalités de travail des élèves.</p>
--	---	--	---	--	---

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Mots-clés : bienveillance, confiance, climat de classe donner du sens, organisation temps / espace / matériel / interactions, statut de l'erreur

<p>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots-clés : bienveillance, confiance, climat de classe donner du sens, organisation temps / espace / matériel / interactions, statut de l'erreur</p>	<p>Construit avec les élèves des règles de fonctionnement du groupe pour leur donner du sens.</p> <p>Recourt à des stratégies adéquates et intervient efficacement le cas échéant, pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés ainsi que pour valoriser les comportements adaptés.</p> <p>Est explicite dans les attentes en termes de fonctionnement du groupe.</p> <p>Utilise le travail de groupe à bon escient.</p> <p>Régule les moments de travail de groupe pour une participation effective de tous les élèves.</p> <p>Favorise les interactions entre élèves.</p> <p>Favorise la collaboration entre les élèves.</p> <p>Conduit efficacement et sait tirer parti des moments de mise en commun.</p>
<p>P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>Mots-clés : modalités d'évaluation : observation, repérage, analyse anticipation, remédiation, autoévaluation, outils d'évaluation, communication des progrès à l'élève, aux parents, à l'équipe éducative</p> <p>En situation d'apprentissage, repère les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Sait se positionner en observateur/évaluateur quand les élèves sont en activité. 2 Cible son observation à l'aide de critères définis (<i>anticipe les réponses des élèves</i>). 3 Appuie ses évaluations sur des critères explicites et transparents. <p>1 Se donne les moyens en cours de séance pour s'assurer de la progression des apprentissages (<i>ardoise, passage au tableau, interrogations...</i>)</p> <p>2 S'approprie des outils d'évaluation variés et les utilise de manière adaptée.</p> <p>3 Construit des outils permettant de repérer et d'objectiver les progrès réalisés.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Explicite avec les élèves des critères de réussite. 2 Répertorie les réussites et les difficultés individuelles pour que chaque élève puisse se situer et s'impliquer dans ses progrès. 3 Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développer progressivement l'auto-évaluation. <p>1 Corrige régulièrement les productions des élèves pour repérer leurs difficultés et assurer la progression des apprentissages.</p> <p>2 Associe l'élève à la correction de ses productions.</p>	

<p>P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>Mots-clés : modalités d'évaluation : observation, repérage, analyse anticipation, remédiation, autoévaluation, outils d'évaluation, communication des progrès à l'élève, aux parents, à l'équipe éducative</p>	<p>Analyse les réussites et les erreurs, conçoit et met en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis dans une perspective de réussite.</p> <p>1 Analyse les réussites et les erreurs et en établit une typologie.</p> <p>2 Analyse et comprend les procédures utilisées par les élèves.</p> <p>3 Conçoit et met en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.</p> <p>Elabore un programme personnalisé sur une période dans un dispositif d'aide (APC, PPRE ...).</p> <p>Utilise l'évaluation dans une démarche d'information des familles.</p> <p>Se questionne et échange avec l'équipe éducative sur les pratiques d'évaluation, contribue à l'élaboration d'outils.</p>
<p>CC3 Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>Mots-clés : connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'enfant, processus d'apprentissage, verbalisation des procédures, métacognition</p>	<p>Connaît les processus et mécanismes d'apprentissage, en tenant compte des apports de la recherche.</p> <p>Prend en compte les aspects psychologiques, affectifs et cognitifs en référence aux étapes du développement de l'enfant.</p> <p>Prévoit la métacognition dans le déroulement de la séance (rappel des représentations, contextualisation des apprentissages, structuration, finalisation de séance).</p> <p>Recueille les diverses procédures mises en œuvre par les élèves, et les analyse.</p> <p>Aide les élèves à mémoriser, améliorer et diversifier leurs procédures.</p> <p>Adapte son enseignement, trouve des entrées qui correspondent aussi aux élèves à besoins éducatifs particuliers.</p> <p>Anticipe certaines représentations des élèves, certaines difficultés.</p> <p>1 Se donne les moyens d'observer l'activité des élèves pour recueillir des informations.</p> <p>2 Analyse les erreurs et réussites, les procédures des élèves et émet des hypothèses sur les élèves à besoins particuliers.</p> <p>3 Varie les modalités (temps, espace, relations, ...) en fonction des besoins des élèves.</p> <p>4 Anticipe et prévoit des modalités de différenciation, ajustées aux besoins identifiés chez les élèves</p> <p>5 Repère les points d'appui de chaque élève pour construire une ou des démarches d'apprentissage appropriées.</p>

<p>CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p>Mots-clés : socle commun, progressivité, parcours PEAC, PES et parcours citoyen, PPRE</p>	<p>Accompagne à travers le socle commun</p> <p>1 Met en concordance les objectifs visés et les compétences du socle commun à développer.</p> <p>2 Observe et évalue les compétences du socle commun : au cours de l'activité des élèves et en différencié au sein de l'équipe pédagogique (en référence aux ressources Edusco).</p> <p>3 Participe à la réflexion d'équipe pour valider les compétences du socle.</p> <p>Accompagne à travers les parcours éducatifs</p> <p>1 Prend connaissance et contribue à la mise en œuvre des parcours artistiques, citoyen, de santé.</p> <p>2 Participe à la construction d'une progressivité au sein du cycle et de l'école.</p> <p>3 Implique l'élève dans la construction de ses parcours.</p> <p>Accompagne à travers l'élaboration des parcours de réussite scolaire</p> <p>Favorise et soutient l'ambition de tous les élèves.</p> <p>Est garant de la mise en œuvre : PPRE d'accompagnement, PAP, PPS, etc...</p> <p>Elabore, si nécessaire, des plans personnalisés de réussite (PPRE) : besoins, objectifs, temporalité, différenciation, co-éducation, évaluation, ajustement.</p> <p>Travaille avec des partenaires extérieurs ; recherche la complémentarité des actions.</p> <p>Veille à la continuité des parcours : vigilance quant à l'absentéisme, l'orientation, la transmission des informations.</p>
--	--

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Mots-clés : numérique, outil /apprentissage, s'informer, communiquer, former

Tire le meilleur parti des outils, des ressources et des usages du numérique dans le cadre du développement professionnel

- 1 Identifie et organise les ressources numériques nécessaires à l'exercice de son métier.
- 2 Sélectionne les ressources et les supports les plus appropriés dans la préparation des séances.
- 3 Assure une veille documentaire personnelle.

Tire le meilleur parti des outils, des ressources et des usages du numérique pour une mise en œuvre pédagogique

Varie les modalités pédagogiques de travail numérique (*individuel, petit groupe, collectif*).

Utilise le travail numérique au service d'une pédagogie différenciée, dans les différentes disciplines :

- des exercices à bon escient
- des outils collaboratifs (pour monter des documents, communiquer, etc ...)

Aide les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Recourt et initie les élèves à des logiciels ou applications spécifiques dans un domaine particulier (par ex. Géogébra, Google Earth, PI@nthenet, etc...).

Aide les élèves à concevoir et présenter des documents numériques à l'aide de logiciels spécifiques : traitements de textes ou assimilés, logiciels de présentation (Powerpoint, Workspace, ...), logiciels de traitement de l'image ou du son, sites web, ENT.

Apprend aux élèves à effectuer des recherches ciblées sur Internet et les aide à isoler et recouper des réponses valides trouvées sur différents sites.

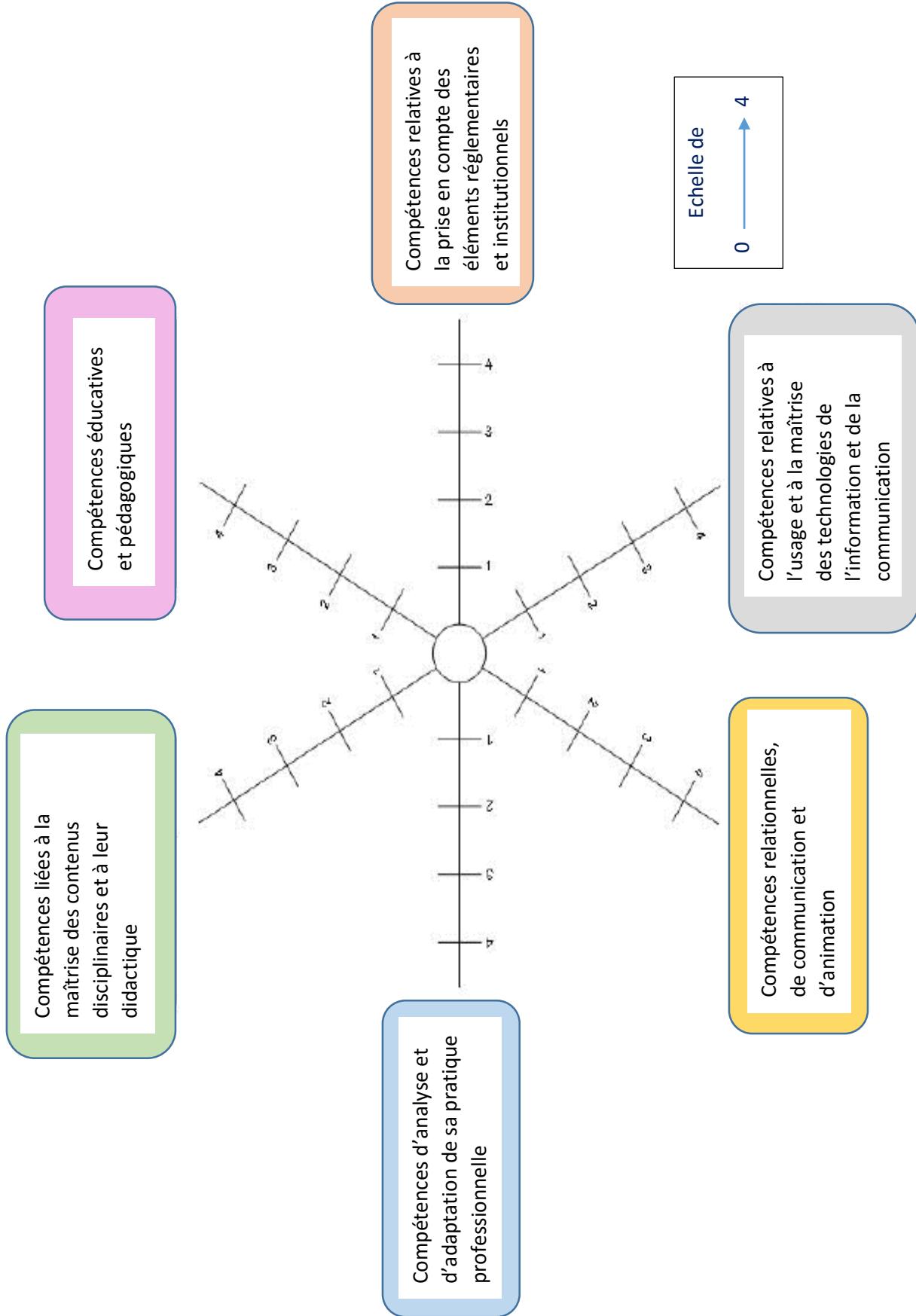
Participe à l'éducation à un usage responsable d'Internet

Informé les élèves des dangers d'Internet et des règles de prudence à adopter (navigation, réseaux sociaux et cyber harcèlement).

Est attentif aux usages de l'outil numérique par les élèves.

Participe à la sensibilisation de la communauté éducative à l'usage raisonné du numérique.

Analyse de la pratique professionnelle au regard du référentiel du PE



Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

CC14 : réflexion, analyse réflexive, représentation du métier, engagement, hiérarchisation des besoins, évolution, actualisation des connaissances, innovation

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction

CC1 Faire partager les valeurs de la République
CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
CC6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

CC1 : liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, respect, écoute

CC2 : cadre réglementaire, service public, droits et obligations, sécurité

CC6 : cadre et règles, loyauté, équité, bienveillance, attitudes et langage, exigence, ambition, parcours

Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
CC10. Coopérer au sein d'une équipe
CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

CC7 : expression orale et écrite, clarté, précision, justesse, langage adapté, parler professionnel

CC10 : cohérence, Projets, cadre collectif, travail d'équipe, communication, implication

CC11, CC13 : participation, collaboration, relation de confiance, projets, réunions, communication

CC12 : valorisation, coopération, accueil, relation de confiance, écoute, dialogue, communication

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
CC8 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

P1 : didactique, programmes, cycles, socle commun, ressources d'accompagnement

P2 : parler professionnel, écrits professionnels, développement langagier de l'enfant, objectifs langagiers

CC8 : compétences CECL, culture

Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
CC3 Connaitre les élèves et les processus d'apprentissage

CC4 Prendre en compte la diversité des élèves

CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
P3 : programmations, progressions, emploi du temps, documents de préparation de la classe, donner du sens, séquences, séances, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités pédagogiques, différenciation, postures professionnelles diversifiées, adaptées, compétences transversales, transfert des apprentissages
P4 : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation temps / espace / matériel / interactions, statut de l'erreur
P5 : modalités d'évaluation : observation, repérage, analyse anticipation, remédiation, autoévaluation, outils d'évaluation, communication des progrès à l'élève, aux parents, à l'équipe éducative
CC3 : connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'enfant, processus d'apprentissage, verbalisation des procédures, métacognition
CC4 : psychologie de l'enfant, observation objectivée, différenciation, besoins éducatifs particuliers
CC5 : socle commun, progression, parcours PEAC, PES et parcours citoyen, PPRE

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

CC9 : numérique, outil /apprentissage, s'informer, communiquer, former

Co-positionnements au regard du référentiel de compétences du PE

Groupe départemental Continuum M2-T1-T2 DSSEN 67 - octobre 2017

Académie de Strasbourg – DSSEN Du Bas-Rhin – Octobre 2017